

HOP// Halte à l'obsolescence programmée

Laetitia Vasseur

Présidente

29 rue Popincourt - 75011 Paris

contact@halteobsolescence.org

Monsieur Emmanuel Macron

Ministre de l'Economie, de

l'Industrie et du Numérique

Télédoc 136

139, rue de Bercy

75572 Paris Cedex 12

Paris, le 29 février 2016

Objet : enquête sur l'affichage des pièces détachées (L. 111-3 du Code de la consommation).

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à attirer votre attention sur la récente enquête publiée par 60 millions de consommateurs dans son édition de mars (cf. pièce jointe). Celle-ci démontre qu'une année après l'introduction de l'affichage obligatoire de la durée de disponibilité des pièces détachées, la majorité des professionnels ne respecte pas la loi.

Pour reprendre les conclusions de cette enquête menée conjointement avec les amis de la Terre sur plus de 500 points de vente, l'information reste introuvable dans la majorité des magasins (60 %). Lorsque des durées de disponibilité des pièces sont affichées, c'est souvent pour un nombre très restreint de produits. En outre, les résultats sont très variables d'une enseigne à l'autre : 81 % d'absence totale d'information pour la plus mauvaise, 18 % pour la meilleure. Les hypermarchés tel que Carrefour, E. Leclerc et Auchan, font figures de très mauvais élèves.

Des contrôles de l'application de la loi par les autorités s'avèrent donc indispensable, les professionnels encourant une amende administrative pouvant aller jusqu'à 15 000 € par infraction constatée par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF), organisme dont vous avez la tutelle.

La disponibilité des pièces détachées est une condition indispensable de la réparabilité des appareils, notamment électroménagers, qui est largement positif pour l'environnement, pour le pouvoir d'achat des français et pour le développement d'un emploi de proximité.

Comptant sur votre action pour faire appliquer la loi dans les meilleurs délais, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

